



ACTUALITES JURIDIQUE ET SOCIALE | FDA002

Stage de formation INTER / INTRA

Modalités : Saint Herblain

Le rythme des réformes et plus généralement des évolutions du droit social requiert un important travail de veille pour sécuriser ses pratiques et prévenir les contentieux.

Les journées d'actualité juridique et sociale permettent aux cadres et dirigeants en charge de la Gestion des Ressources Humaines d'appréhender de manière opérationnelle et synthétique les nouveautés législatives, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles en droit du travail et de la sécurité sociale.

A qui s'adresse cette formation : Directeurs, Responsable RH, ou toute personne souhaitant actualiser ses connaissances en droit social

Prérequis : Connaissances et pratique du droit social

Durée :

Sessions en présentiel : 1 journée soit 7h

Sessions à distance : 2 demi-journées soit deux fois 3h30

Objectifs pédagogiques

- Faire une analyse pratique des textes nouveaux et de la jurisprudence
- Échanger, partager, approfondir ses pratiques, ses expériences
- Entretien et développer ses connaissances en droit social
- Prévenir les contentieux

Détail du programme

- **L'actualité législative et réglementaire**
 - Du pass sanitaire au passe vaccinal, ce qui a changé... et qui pourrait encore changer !
 - Les mesures impactant le droit du travail de la Loi de financement de la sécurité sociale et de la Loi de finances pour 2022
 - Les impacts de la Loi pour accélérer l'égalité économique et professionnelle
 - Le point sur les textes d'application de la Loi pour renforcer la prévention en santé au travail
 - Les diverses mesures sociales : dernière ligne droite pour bénéficier des aides à l'embauche d'alternants et d'apprentis, le versement par l'employeur de la contribution au CPF, la BDESE
 - Analyse et prospective : le décryptage des mesures sociales proposées par les candidat(e)s à l'élection présidentielle

- **L'actualité jurisprudentielle : les arrêts marquants des derniers mois**
- La conclusion et l'exécution du contrat de travail : le CDD de remplacement et le délai de carence
- La durée du travail : les droits à congés payés du salarié malade, les récentes décisions relatives au forfait en jours sur l'année, la validité de la convention de forfait en heures, la requalification du contrat à temps partiel en temps complet
- La rémunération : la clause d'inclusion des congés payés dans la rémunération, l'assiette de calcul des congés payés, la fixation des objectifs et la preuve du caractère réalisable des objectifs
- La rupture du contrat de travail : la validité de la rupture conventionnelle dans une situation de harcèlement sexuel, le licenciement prononcé par le DRH d'une filiale d'un groupe
- La santé et la sécurité au travail : les effets de la contestation par le salarié des préconisations du médecin du travail
- La représentation collective : les conditions de validité de la désignation d'un représentant syndical au CSE, les conditions d'électorat et d'éligibilité du représentant de l'employeur au sein du CSE, la validité du protocole d'accord préélectoral
- Les salariés protégés : l'impossibilité de réintégration du salarié protégé dont le licenciement est annulé, la protection en cas de rupture du CDD, la preuve de la faute
- La protection des droits fondamentaux : le droit à l'image des salariés

- **Zoom : le versement d'acomptes d'intéressement et de participation**

L'intéressement et la participation permettent le partage de la valeur ajoutée dans des conditions fiscales et sociales optimisées. Les versements d'acomptes d'intéressement peuvent en outre permettre de répondre aux aspirations des salariés en matière de pouvoir d'achat.

Le zoom a ainsi pour objet de décrypter les conditions et les modalités de versement des acomptes d'intéressement et de participation.

- **L'épargne salariale**

L'après-midi est consacré au décryptage des dispositifs d'épargne salariale : intéressement, participation, plans d'épargne, actionnariat salarié.

Au cours de la demi-journée de formation, seront notamment abordés les points suivants : les conditions de mise en place, de validité et de sécurisation des dispositifs d'épargne salariale, les avantages fiscaux et sociaux, l'articulation des dispositifs entre eux, le versement d'acomptes d'intéressement et de participation.

A l'issue de la formation : (durée)

Evaluation : QCM + cas pratique

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Boîte à outils : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

Liste de références complémentaires (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

METHODES PÉDAGOGIQUES

A personnaliser en fonction de la formation)

- L'ensemble des modalités pédagogiques traditionnelles ou innovantes sont combinées en veillant à l'équilibre des activités
- L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et « ouverture à de nouvelles pratiques » encouragée par l'analyse réflexive.
- Nous proposons un plan d'actions personnel et de mise en pratique (PAP-MP) à compléter au cours et après la formation permet de progresser en autonomie ou accompagné.
- **Les transferts de compétences** utilisent des situations pédagogiques proches du vécu du stagiaire sous forme de jeux de mise en situation, cas pratique, ludo-pédagogie, débat, mindmap, techniques d'animations d'intelligence collective où la mise en commun d'idées et d'hypothèses soutient l'apprentissage et enrichi le groupe.
- **Les exemples et exercices sont**, dans la mesure du possible, choisis parmi des situations issues du vécu de l'apprenant.
- Le formateur utilise **une présentation projetée** (sous forme de Powerpoint ou Prézi) qui sert de fil conducteur et qui **ne reprend que l'essentiel et les points clefs à retenir.**

MOYENS TECHNIQUES

- L'accès personnel notre espace d'apprentissage numérique « Mon espace FORMACOM » contenant : les modalités d'organisation, règlement intérieur aux séances collectives, modules e-learning interactifs (Questionnaires, quiz, fiches ressources, consignes de travail personnel...),
- Pour le distanciel : Nécessite un ordinateur connecté à internet avec un navigateur à jour, web cam et casque audio
- (pour le présentiel : salle de formation dédiée, paperboard....)

MOYENS D'ENCADREMENT

Si- possible mettre le nom + lien sur leur présentation)

- Formation préparée et animée par un Sébastien Grandjean sélectionné pour son expertise et son expérience
- Service d'assistance technique et pédagogique
- Possibilité de poser des questions au formateur via l'espace numérique ou par téléphone

DOCUMENTS REMIS

- **Un support illustré et synthétique** permet au stagiaire de disposer d'un cahier pratique pour suivre la progression du stage et conserver le travail réalisé lors des ateliers.
- Un PAP-MP
- Les documents, questionnaires et fiches techniques accessibles en ligne et téléchargeables
- Le certificat de réalisation

Modifié le 21/02/22

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux

- **Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)**
 - Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.)
 - Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)
- **Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)**
 - Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques
- **Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)**
 - Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation
- **Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)**
 - 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

DELAIS D'ACCES :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Pour les stages INTER : Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Pour les stages INTRA : Nos Conseillers-ères formation vous feront des propositions de dates **le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur/ de la formatrice** sélectionné-e.

Pour garantir une entrée en formation à la date prévue, il sera nécessaire de nous faire parvenir le devis signé ainsi que **le questionnaire des besoins de formation**.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant sous réserve de possibilité de la mise en œuvre d'aménagements spécifiques.

Modifié le 21/02/22

INDICATEURS QUALITES

Modifié le 21/02/22



FORMACOM - Accompagner les entreprises pour les aider à obtenir le meilleur de leurs Richesses Humaines

Formation inter / intra - Conseil - Bilans de compétences

Retrouvez des actus et des conseils sur nos réseaux sociaux



275 Boulevard Marcel Paul
Exapole Nantes, Bâtiment G
44800 Saint-Herblain

02 28 01 15 30

FORMACOM
Régional des Richesses Humaines